

# Compte Rendu des délibérations

## Conseil Municipal

### de la Commune de Rochegude

#### Séance du 14 décembre 2020

Nombre de membres en exercice : 11  
Nombre de membres présents : 11  
Date de la convocation : 7 décembre 2020  
Date d'affichage : 7 décembre 2020

L'an deux mille vingt le quatorze décembre à vingt heures trente, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Patrick DUMAS.

**Présents :** Agathe BONZON, Catherine COLAS, Audrey PIANA, Jean Jacques SALA, Cécile OZIL, Patrick DUMAS, Adam TESTUD, Laurence GOMES,  
**Excusés :** Michel SIMON, Rémi CHANTE, Benoit POTIER  
**Secrétaire de séance :** Agathe BONZON

#### ORDRE DU JOUR

1. Décisions Modificatives
2. Projet d'installation de radar pédagogique
3. Projet d'installation d'une alarme
4. Projet d'installation d'une caméra de surveillance
5. Projet de renforcement du poste Universal - SMEG
6. Obligation Légale de Débroussaillage
7. Dons au resto du cœur
8. Organisation de la distribution des colis et des cadeaux de Noël
9. Questions Diverses

#### DÉCISIONS PRISES PAR LE MAIRE EN VERTU DE L'ARTICLE L. 2122-22 DU CODE GÉNÉRAL DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

##### URBANISME : DP ET PC ACCORDES EN 2021

☆ PC 03021820 C 00002	☆ DP 03021820 C 00006
☆ PC 03021820 C 00006	☆ DP 03021820 C 00007
☆ DP 03021820 C 00001	☆ DP 03021820 C 00008
☆ DP 03021820 C 00002	☆ DP 03021820 C 00009
☆ DP 03021820 C 00003	☆ DP 03021820 C 00010
☆ DP 03021820 C 00004	☆ DP 03021820 C 00011
☆ DP 03021820 C 00005	☆ DP 03021820 C 00012

##### SAFER – PARCELLE A 591

① La SAFER nous a transmis une information relative à la vente de la parcelle A591 sur le territoire communal, qui a déjà été préemptée par la SAFER en date du 16/10/2020.

② La Commune de Rochegude a répondu à un appel à candidature, le 9 novembre 2020, pour la rétrocession de cette dernière pour la raison suivante :

## Conseil Municipal de Rochegude – Séance du 12 décembre 2020

Le Conseil Municipal, dans sa séance du 27 janvier 2020, a approuvé le SDA (Schéma Directeur d'Assainissement) par la délibération n°4-2020. Dans ses préconisations celui-ci recommande une future station d'épuration commune pour l'ensemble du hameau de Belbuis pour se conformer aux législations sanitaires et droit de l'urbanisme existants et futurs. Les études préliminaires et l'analyse coûts/ bénéfiques menées dans le cadre de ce schéma directeur d'assainissement recommandent l'acquisition de la parcelle A591 sise aux Moulens pour l'installation de cet équipement collectif.

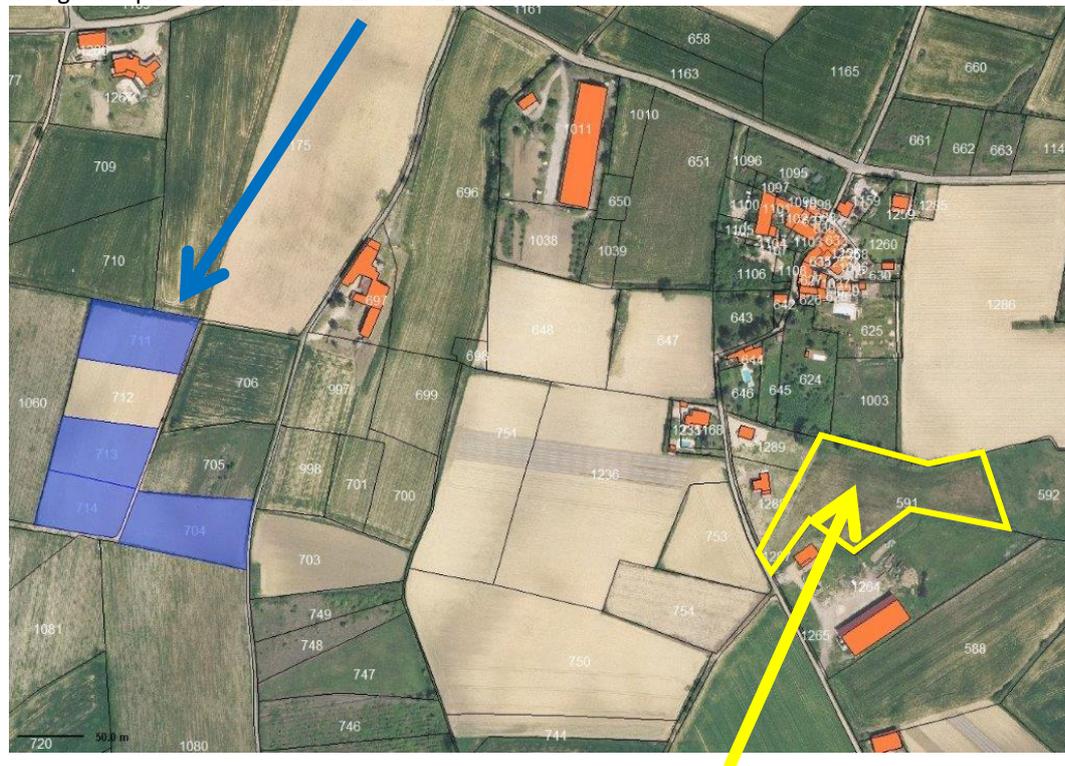
③ Le Conseil Municipal dans sa séance du 16 novembre 2020 a décidé de PREEMPTER la parcelle A 591 Les Moulens pour 3 000€

④ La SAFER nous a indiqué par mail du 17 novembre que « Vous avez répondu à une appel à candidature pour la rétrocession de cette dernière ... il y a plusieurs candidats intéressés par cette parcelle. La commission départementale du Gard lors 2 décembre prochain attribuera la parcelle à un des candidats »

⑤ Le 9 décembre 2020 , la SAFER nous informe par mail que :

- la candidature de la mairie n'a pas été retenu lors de notre dernier comité technique.
- Cependant, ils ont négocié avec Mme MARION la libération de parcelles actuellement à la vente qui semblent convenir à votre projet. Monsieur TISSET en copie se tiens à votre disposition pour faire un point sur le dossier. Vous trouverez ci-joint le plan des parcelles proposées :

il s'agit des parcelles A711 - A 713 - A 714 & A704

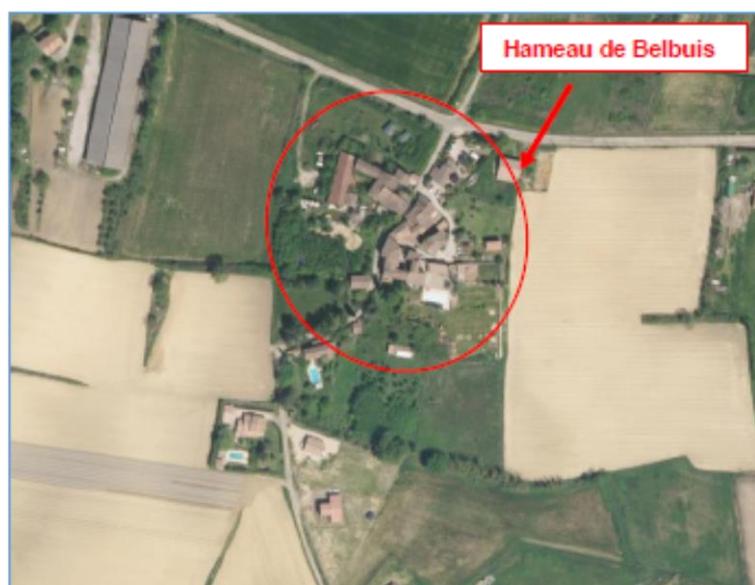


**Or la parcelle A591 est parfaitement adaptée au projet de la commune :**

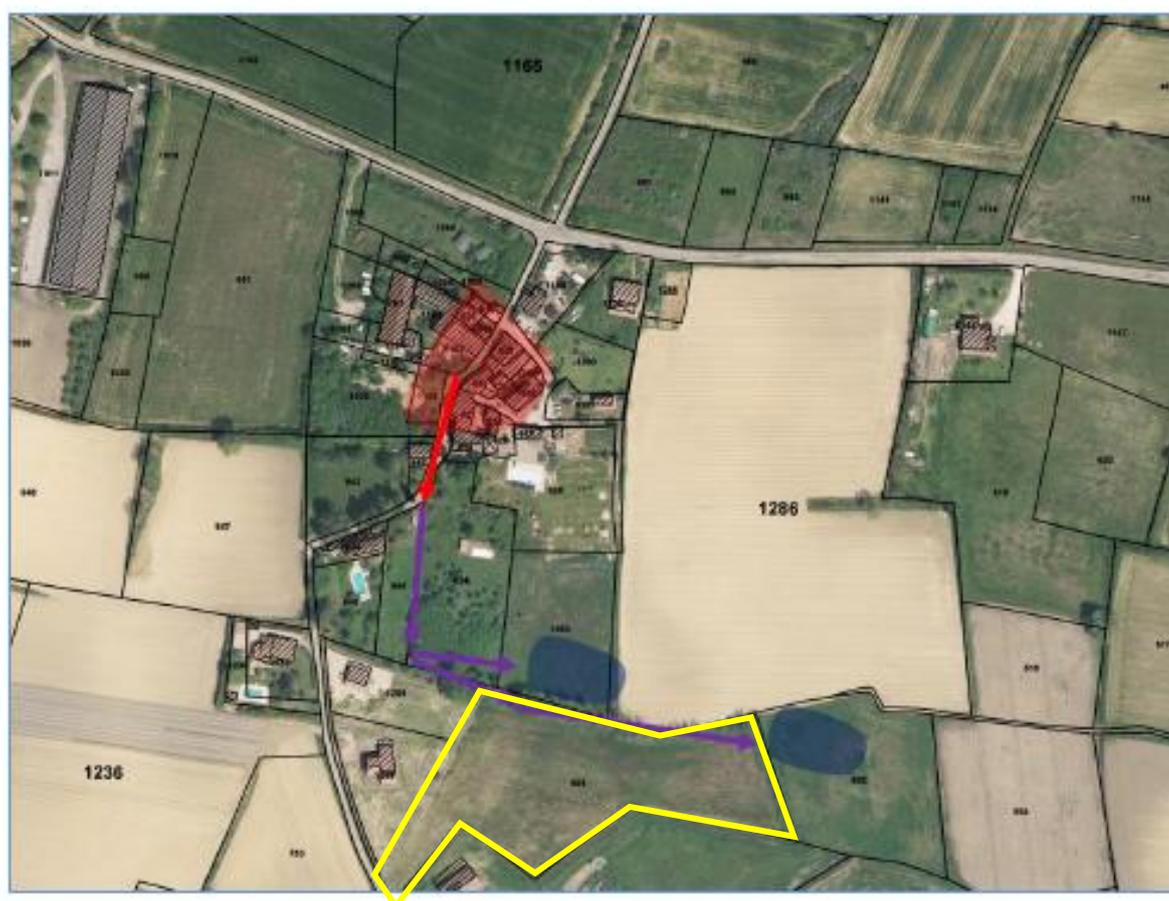
### EXTRAIT DU SCHEMA DIRECTEUR VALIDEE EN 2020 :

Le hameau de Belbuis est situé sur la commune de Rochegude à environ 2 kilomètres au nord-ouest du village de Rochegude dans la plaine de la Cèze en rive gauche en bordure de la RD51B. Il est constitué d'une dizaine d'habitations avec une densité forte d'habitat. 5 habitations sont situées également au sud de celui-ci et disposent d'un parcellaire plus important de l'ordre de 2000 m<sup>2</sup> par habitation.

Les habitations de la partie dense du hameau (11 habitations) sont raccordées à un réseau d'assainissement collectif récent en PVC DN 160 mm (année de réalisation : 2012). Les habitations disposent de fosses septiques individuelles au préalable. Le rejet du réseau d'assainissement se fait dans un puits perdu situé au sud du hameau à l'exutoire du système de collecte.



Scénario 1 – Projet Assainissement collectif Hameau de Belbuis			
Eléments	Quantité	Coût unitaire	Prix estimatif
Réseau PVC Ø200 mm gravitaire	200 ml	200 €/ml	40 000 €
Station d'épuration FPR 25 EH	1 u	55 000 €	55 000 €
<b>Total HT</b>			<b>95 000 €</b>
<b>Total HT MOE et imprévus compris + 15 %</b>			<b>109 000 €</b>
<b>Coût par habitation raccordée (11 unités)</b>			<b>9 900 €</b>



**TRAVAUX DEJA ENGAGES EN 2012 :  
MISE EN PLACE DES RESEAUX DE COLLECTE ET DE TRANSPORT  
DE L'ENSEMBLE DES EAUX USEES DU HAMEAU  
A BELBUIS EN VUE DE LA CONSTRUCTION  
DE LA FUTURE DE STATION D'EPURATION**

Département du Gard (30)

COMMUNE DE **ROCHEGUDE**

**HAMEAU DE BELBUIS**

RESEAU EU  
PLAN DE RECOLEMENT

---

Travaux réalisés par :

**SAS PELLET**  
TP - CARRIERE

Les coordonnées planimétriques et altimétriques sont rattachées à un système de coordonnées locales.

---

Référence: **12010 rec**

Date: **27 Mars 2012**

ECHELLE: **1/250e**

---

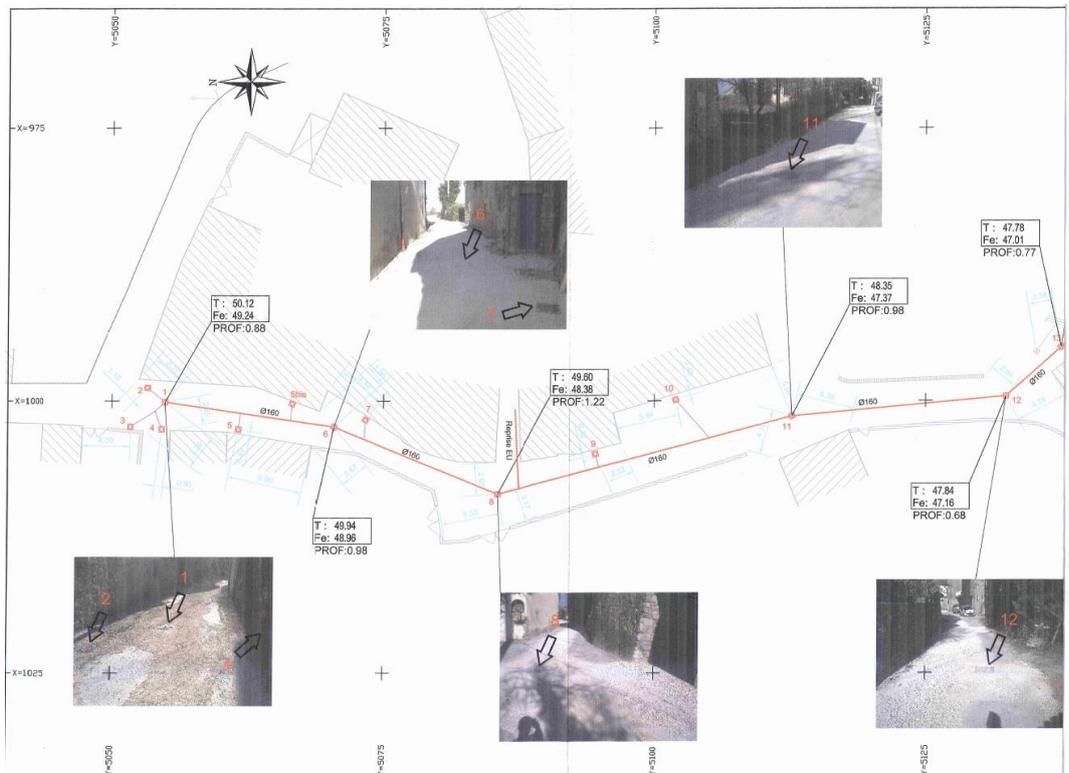
**GEO-INFRA**

2bis RUE DE L'ABRIVADO  
34160 SUSSARGUES  
Portable: 07.86.82.74.25  
@: christophe.bayle@geoinfra.fr

**PLAN DE SITUATION**

**LEGENDE EU**

- Regard de visite Ø600
- Regard de visite
- Canalisations de branchement PVC Ø125
- Collecteur PVC Ø160
- Collecteur existant



**Délibération n°81 - 2020**  
**DÉCISIONS MODIFICATIVES N°1-2020**  
**BUDGET COMMUNAL**

Le Conseil Municipal, après délibération,  
**DECIDE** de procéder au vote de crédits supplémentaires et aux virements de crédits suivants sur le budget communal de l'exercice 2020 :

Intitulé	Diminution sur crédits déjà alloués			Augmentation des crédits		
	Compte	Opé.	Montant	Compte	Opé.	Montant
Voiries				615231		-300,00
Impôts, taxes et versements assimilés su				633		300,00
Fonctionnement dépenses						
<b>Solde</b>			0,00			

**Délibération n°82-2020**  
**RADAR PEDAGOGIQUE**  
**DEMANDE DE SUBVENTION**

Pour faire respecter la vitesse de 30km/h dans le bourg de Rochegude, et ralentir la vitesse des usagers de la RD16 à l'entrée du bourg,  
 Le Conseil Municipal, après avoir délibéré,  
**DECIDE** d'installer un radar pédagogique à l'entrée du bourg de Rochegude, côté sud,  
**APPROUVE** le devis établi par STOPVITESSE pour un montant de 2078.40 € H.T.  
**SOLLICITE** une subvention auprès du Département, dans le Cadre des Amendes de Police  
**DESIGNE** Monsieur le Maire à signer toutes les pièces à intervenir.

**Délibération n°83-2020**  
**INSTALLATION D'UNE ALARME - BÂTIMENT COMMUNAL**

Monsieur le Maire indique qu'il y a lieu de d'installer une alarme dans les bâtiments communaux de Rochegude. Il présente le devis établi par RAPH ELEC pour un montant de 1 764.81 € ht et celui de SAVE pour un montant de 1 096.00 € ht  
 Le Conseil Municipal, après délibération,  
**DECIDE** d'acquérir et d'installer une alarme dans les bâtiments communaux :  
**APPROUVE** le devis établi par SAVE, Saint Jean de Maruéjols, pour un montant de 1 096.00€ ht  
**DESIGNE** Monsieur le Maire à signer toutes les pièces à intervenir.

**Délibération n°84-2020**  
**PROJET D'INSTALLATION D'UNE CAMERA DE VIDEOSURVEILLANCE**

Monsieur le Maire expose au conseil municipal que la Commune souhaiterait mettre en place un système de vidéo-protection visant à prévenir les actes de malveillance sur certains secteurs de la Commune. L'installation de ce dispositif de vidéo-protection permettrait une prévention sur site et serait un instrument créateur de coopération avec les forces chargées de la sécurité publique.  
 Il aurait pour but:

- de dissuader par la présence ostensible de caméras,
- de réduire le nombre de faits commis,
- de renforcer le sentiment de sécurité,
- de permettre une intervention plus efficace des services de sécurité,
- de faciliter l'identification des auteurs d'infractions.

## Conseil Municipal de Rochegude – Séance du 12 décembre 2020

Dans le cadre de la loi du 5 mars 2007 relative à la prévention de la délinquance, le Fond Interministériel de Prévention de la Délinquance (FIPD) a vocation à faciliter le financement de ce type de projet.

Le Conseil Municipal, après délibération :

**DECIDE** d'installer un système de vidéoprotection sur la Commune de Rochegude, la dépense est estimée à 44 061.00 € HT

**AUTORISE** Monsieur le Maire à solliciter des subventions pour financer ce projet (FIPD, DETR,...)

**DESIGNE** Monsieur le Maire pour signer toutes les pièces à intervenir

<b>Délibération n°85-2020</b> <b>ROCHEGUDE - SECTEUR 02</b> <b>RENFORCEMENT POSTE UNIVERSAL 15-REN-106</b>
--

Monsieur le Maire expose à l'Assemblée le projet envisagé pour des travaux de Renforcement du Poste UNIVERSAL.

Ce projet s'élève à 171 497,50 € HT soit 205 797,00 € TTC.

### I. ETAT DES DEPENSES ESTIMATIVES

#### Dépenses prévisionnelles

Travaux :	157 497,50 € HT	
Ingénierie :	6 000,00 € HT	
Autre :	6 000,00 € HT	
<b>Total des dépenses prévisionnelles :</b>	<b>171 497,50 € HT</b>	<b>205 797,00 € TTC (TVA: 20%)</b>

#### **Définition sommaire du projet :**

Une grappe d'abonnés se situe à plus de 600 mètres du poste "universal". Depuis 2 ans environ, la commune et le département ont réaménagé un tronçon de route départementale au contact de ce poste. Cette opération a fait l'objet d'un déplacement et d'une reconstruction d'ouvrage BTA. La FPT propose dans un premier temps la reconstruction de ce réseau en T150<sup>2</sup>. Vu l'éloignement (+de 600m) nous proposons la création d'un PSSA via une extension de réseau 20kV en technique souterraine via une voirie communale. Cette solution permettrait de résoudre la problématique de façon pérenne, tout en réinjectant l'électricité sur un réseau neuf que nous conserverons dans son intégralité. (Pas de dépose et recentrage du poste sur la contrainte) Cette solution permet de ne pas impacter la route départementale et de ne pas reconstruire un réseau neuf.

**Conformément** à ses statuts et aux règlements en vigueur, le Syndicat Mixte d'Electricité du Gard réalise des travaux électriques et d'éclairage public sur le territoire des communes adhérentes qui ont transféré leur maîtrise d'ouvrage de leur travaux d'électricité ou de leur travaux d'investissement sur le réseau d'éclairage public.

Le SMEG réalise les travaux aux conditions fixées dans l'Etat Financier Estimatif (EFE).

Après avoir ouï son Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

**APPROUVE** le projet dont le montant s'élève à 171 497,50 € HT soit 205 797,00 € TTC, dont le périmètre est défini dans le dossier d'avant-projet ci-joint, ainsi que l'Etat Financier Estimatif, et demande son inscription au programme d'investissement syndical pour l'année à venir.

### II. ETAT DES AIDES POTENTIELLEMENT ATTRIBUABLES SOUS RESERVE DE DECISION D'ATTRIBUTION

Programme	Travaux HT subventionnés		Subvention		Participation Collectivité
FACE AB/REN 2021 [DIP]	171 497,50 €	FACE	80,00 %	137 198,00 €	0,00 €
		SMEG	20,00 %	34 299,50 €	
				<b>171 497,50 €</b>	<b>0,00 €</b>

**DEMANDE** les aides qu'il est possible d'obtenir auprès d'autres organismes

**S'ENGAGE** à inscrire sa participation, telle qu'elle figure dans l'Etat Financier Estimatif ci-joint, et qui s'élèvera approximativement à 0,00 €.

## Conseil Municipal de Rochegude – Séance du 12 décembre 2020

### III. ETAT ESTIMATIF DE LA PARTICIPATION DE LA COLLECTIVITÉ

Participation de la collectivité aux travaux :	0 €
TVA (20 %) :	0 €
Participation estimative totale de la collectivité à verser au syndicat :	0 €

### IV. ESTIMATION DES VERSEMENTS DE LA PARTICIPATION DE LA COLLECTIVITÉ

Acompte N°1 de 50% :	0 €
Acompte N°2 et solde :	0 €
<b>TOTAL</b>	<b>0 €</b>

**AUTORISE** son Maire à viser l'Etat Financier Estimatif ci-joint, ainsi qu'un éventuel Bilan Financier Prévisionnel qui pourra définir ultérieurement la participation prévisionnelle compte tenu des décisions d'attribution des aides ou des modifications du projet

**VERSERA** sa participation en deux acomptes comme indiqué dans l'Etat Financier Estimatif ou au Bilan Financier Prévisionnel:

- le premier acompte au moment de la commande des travaux.
- le second acompte et solde à la réception des travaux.

**PREND NOTE** qu'à la réception des travaux le syndicat établira l'état de solde des travaux, et calculera à ce moment la participation définitive de la collectivité sur la base des dépenses réalisées.

**S'ENGAGE** par ailleurs, à prendre en charge tous les frais d'études dans le cas où le projet serait abandonné à la demande de la mairie.

**DEMANDE** au service gestionnaire de voirie les autorisations relatives aux permissions de voirie et aux accords de voirie nécessaires à la bonne réalisation des travaux.

### Délibération n°86-2020 SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES

Suite aux courriers transmis aux aînés bénéficiant du colis de Noël, 12 ont opté pour un don équivalent au Restaurant du Cœur

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré,

**DECIDE** de verser une subvention de 400 € au Restaurant du Cœur

**DECIDE** de verser une subvention de 80 € à l'association « La Chat'ouille », Saint Ambroix

**DESIGNE** Monsieur le Maire à signer toutes les pièces à intervenir.

### OBLIGATION LEGALE DE DEBROUSSAILLEMENT

Dès janvier 2021, les propriétaires concernés par l'Obligation Légale de Débroussaillage seront relancés.

### ARBRE DE NOEL – COLIS DES AINES

Arbre de Noël : La commande au Père Noël est réceptionnée – 33 enfants  
Distribution le 12 décembre 2020

Colis des aînés : La commande est réceptionnée – 37 colis & 12 dons  
Distribution le 12 décembre 2020

### QUESTIONS DIVERSES

⇒ **RECENSEMENT DE LA POPULATION**

Annulation du recensement de la population en 2021. Elle devrait être programmée en 2022.

*Séance du 16 novembre 2020 levée à 22h30*

### DELIBERATION(S) PRISE(S) DANS LA SEANCE

81-2020	DECISIONS MODIFICATIVES
82-2020	RADAR PEDAGOGIQUE DEMANDE DE SUBVENTION

## Conseil Municipal de Rochegude - Séance du 12 décembre 2020

83-2020	PROJET D'INSTALLATION D'UNE ALARME
84-2020	PROJET D'INSTALLATION D'UNE CAMERA DE SURVEILLANCE
85-2020	PROJET DE RENFORCEMENT DU POSTE UNIVERSAL - SMEG
86-2020	SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES

### **SIGNATURE DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL**

<b>AGATHE BONZON</b>	<b>CECILE OZIL</b>	<b>REMI CHANTE</b>
<b>CATHERINE COLAS</b>	<b>PATRICK DUMAS</b>	<b>LAURENCE GOMES</b>
<b>AUDREY PIANA</b>	<b>ADAM TESTUD</b>	<b>BENOIT POTIER</b>
<b>JEAN JACQUES SALA</b>		<b>MICHEL SIMON</b>